



Programme de formation et de pratique professionnelle

Auxiliaire de l'enfance

AUXILIAIRE DE L'ENFANCE

- Formation théorique et pratique
- 5 jours par semaine pendant 12 mois
- 25 heures par semaine
- Démarrage de session : août
- Cours de français liés au métier
- Cours d'informatique de base
- Préparation et soutien à la recherche d'emploi ou d'une place d'apprentissage
- Stage d'un mois dans une structure externe d'accueil de jour pour enfants



PRÉREQUIS

Entretien avec un conseiller en orientation

Être âgé-e de 20 ans au minimum

Casier judiciaire vierge

Niveau de français B1 à l'oral et A2 à l'écrit

Stage préalable d'une semaine dans une des halte-garderies de l'EVAM

Aisance dans la communication

Ouverture d'esprit, autonomie et discrétion

Disponibilité pour horaires irréguliers en semaine



THÈMES & FORMATION

Sécurité, soins et santé

Le développement de l'enfant

Animation et encadrement d'un groupe d'enfants

La posture professionnelle et le travail en équipe

Contexte et outils professionnels



VALIDATION

Évaluation théorique et pratique après chaque module

Évaluation du stage en structure externe

Élaboration d'un projet professionnel

Attestation finale



INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION : ROUTE DE CHAVANNES 33, 1007 LAUSANNE
CHEMIN DU CHARMEUR 8, 1023 CRISSIER

INDEMNITÉ : 300.- PAR MOIS

TRANSPORTS : ABONNEMENT DE TRANSPORT
PAYÉ PAR L'EVAM

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

ORIENTATION@EVAM.CH
079 799 16 25
021 388 87 27

WWW.EVAM.CH

PERMANENCE ORIENTATION

ROUTE DE CHAVANNES 33, 1007 LAUSANNE
SANS RENDEZ-VOUS

HORAIRES: LUNDI 13H30 – 16H30
JEUDI 8H30 – 12H15